

DÉROULÉ

Conduite accompagnée (AAC)

EVALUATION INFORMATIQUE

1

OBTENTION DU CODE

L'examen se passe en candidat libre dans le centre d'examen de votre choix

2

DÉMARRAGE DES LEÇONS

13 ou 20h sont obligatoires selon la boîte de vitesse.
Point à mi parcours avec un accompagnateur en voiture.

3

4

RDV PRÉALABLE AU DÉPART EN AAC

RDV de 2h en voiture pour valider le départ de l'élève en AAC avec un ou des accompagnateurs.
Démarrage officiel de la conduite accompagnée.

1ER RDV PÉDAGOGIQUE

Après 6 mois en autonomie ou 1000/1500 kms effectués, premier bilan sur la conduite.
RDV de 3h en présence d'un accompagnateur.
2h de théorie + 1h de leçon en voiture

5

6

2ÈME RDV PÉDAGOGIQUE

Après 1 an en autonomie et 3000 kms effectués, deuxième bilan sur la conduite.
RDV de 3h en présence d'un accompagnateur.
2h de théorie + 1h de leçon en voiture

EXAMEN DU PERMIS

